

## **Compte-rendu de l'audience accordée au SNES par le Recteur suite à notre demande du mois de décembre.**

*Depuis plus d'un an et tout particulièrement au printemps dernier, le SNES combat les projets de ce gouvernement. Les filières STI, STL et Arts appliqués ont finalement « survécu ». Mais les collègues de ces filières confrontés à la réforme des lycées font le constat depuis quelques mois que rien n'est réellement mis en place pour mettre en œuvre les objectifs affichés.*

*C'est la raison pour laquelle à l'échelon académique, comme à l'échelon national, le SNES s'adresse aux autorités pour faire état de la situation et demande le report de la mise en application de la réforme.*

**Suite à notre demande, le Recteur a reçu une délégation du Snes-académique le lundi 10 janvier de 18 H 50 à 20 H 15. Signe de l'importance du dossier, il était entouré du Secrétaire Général M. Pelat, de M. Chauv, directeur des ressources humaines, de M. Chamonard, chef de la division des moyens, de M. Chauvy, DAET, de M. VALLEIX responsable de la DAFPEN (Formation des personnels) et de M. RIVALS, IPR STI.**

**Le SNES était représenté par Bernard Duffourg, Bertrand Humeau, Joël Illes (STI Peytavin Mende), Frédéric Blot (STI Mermoz Montpellier) Denis Mousse (STI J. Curie Sète) Alexandre Barret (STI Dhuoda Nimes) Jean Marc Castel (Physique Appliquée JB Dumas Alès)**

Pour le Snes, **B. Duffourg** a d'abord fait une présentation d'ensemble, insistant notamment sur l'extrême gravité de la situation dans les filières STI-STL, l'inquiétude et la colère grandissantes des collègues devant les menaces qui pèsent sur l'avenir de ces filières, le sentiment très largement partagé par la profession d'une volonté politique de les réduire au maximum, voire de les mettre en extinction, leur importance cruciale pour la démocratisation des lycées et l'augmentation des taux de bacheliers et de diplômés du supérieur que le gouvernement annonce pourtant comme un de ses objectifs, le désarroi professionnel et le sentiment de gâchis des collègues devant les suppressions massives de postes et les pressions inadmissibles que certains subissent pour leur faire accepter une reconversion.

**Résumé de l'ensemble des interventions provenant des établissements :** on peut faire état d'une situation très négative du point de vue du « ressenti » des collègues : désarroi, abattement, colère sont les mots pour le caractériser. Il est fait état du profond attachement à ces filières dont bien des collègues sont issus, de la fierté d'enseigner dans une voie qui a caractérisé la diversification permettant de réussir en partie la massification de la formation. La mixité sociale qui caractérise ces filières le prouve. Mais le constat de ce qui se passe dans les établissements ne rend pas optimiste sur les effectifs, en particulier dans les lycées qui avaient de fortes spécificités. Pour une très grande majorité, sur le fond, ce qui est mis en place n'est pas partagé, pire est souvent vécu comme un démantèlement, un véritable gâchis.

En même temps, l'expression des collègues est parfois autocensurée pour ne pas apparaître ouvertement comme celui qui ne veut pas de cette réforme et qui fera donc « partie de la charrette ». Comment dans ces conditions espérer réussir le pari affiché (M. le Recteur rectifiera ensuite en utilisant le mot défi) ?

Il faut un moratoire sur la réforme et redéfinir les contenus dans le cadre d'un vrai travail de dialogue avec les enseignants. Il est mentionné le travail qui avait été fait avant 2008 et qui avait permis de bien avancer sur la question de la rénovation. Il y a de fortes réactions aux discours tenus, dans les établissements, par les IPR pour expliquer la réforme : « moins de contenus, plus de pédagogie » : cela est très mal vécu, confirmant l'impression que tout le monde pourrait enseigner n'importe quoi, la question de l'enseignement de la spécialité AC étant pris en exemple. Cette impression est partagée au niveau des profs de physique appliqué et le peu de cas pour leur formation pour enseigner la chimie puisqu'on leur dit qu'ils vont devenir professeur de physique et chimie.

**M. le Recteur** veut bien admettre un certain nombre de difficultés mais demande à ce que l'on ne mette pas en cause sa volonté en ce qui concerne l'avenir de ces filières : au niveau académique, comme au niveau national, ces filières perdent régulièrement des effectifs depuis des années ; on aurait pu laisser faire et ces filières seraient mortes à petit feu, d'elles-mêmes. Il y a donc un défi à relever si l'on veut qu'elles jouent réellement leur rôle dans le cadre des objectifs ambitieux fixés. Un obstacle au choix était sûrement une spécialisation trop grande de ces filières parfois plus spécialisées que les formations en IUT qui suivaient. Autre obstacle, le choix par les

familles d'établissements proches de leur domicile. D'où la volonté d'augmenter l'offre d'enseignement d'exploration de ces champs technologiques dans un plus grand nombre d'établissements en 2<sup>nde</sup> couplée avec une nouvelle procédure d'orientation en fin de 2<sup>nde</sup>. A cela on ajoute la création de la filière dans de nouveaux établissements et la création de nouvelles spécialités (SIN et AC) dans certains autres. Il y a donc davantage de jeunes explorant ces champs en seconde. Il regrette que, contrairement à ce qu'il avait demandé, il n'ait pas été fait appel aux professeurs spécialisés pour assurer les enseignements et indique qu'il sera dorénavant plus incitatif. Les services académiques de l'orientation font actuellement une enquête d'intention auprès de ces élèves et des actions de sensibilisation seront développées si les résultats ne sont pas satisfaisants. Le Recteur exprime également la volonté d'attirer davantage de filles dans ces filières par le développement de la spécialité AC en particulier. Si ces filières présentent des statistiques intéressantes en terme de mixité sociale, ils ne sont pas bons en terme de mixité au regard du sexe.

Pour le Recteur, il s'agit bien d'un défi et d'une « mauvaise période à passer ». Il y aura sûrement des postes supprimés et des reconversions possibles sur la base du volontariat comme il y en a déjà eu les années précédentes, car « la perte de postes n'est pas liée à la réforme, il y a longtemps que ça dure ». Mais « on a intérêt à utiliser au mieux le potentiel que nous avons » (il se tourne vers le responsable des moyens, « nous devons bien payer ces personnels »). Il annonce la création d'un BTS sur Dhuoda.

Il informe ensuite sur la nécessité de la formation des enseignants et donne la parole à Messieurs VALLEIX et RIVALS pour description du dispositif. Les principes : une formation de 246 H sur 3 ans en 3 vagues assurée par 12 formateurs sur 6 sites. Quatorze jours par an en « présentiel ». Les professeurs ciblés le sont en fonction de « qui fera STI2D à la rentrée » et en fonction du nombre d'élèves prévisibles par lycée ce qui définit combien par établissement dès le mois de février ; cela représente à ce jour 94 collègues et il y a 120 places (20 places par site). Il y aura 120 places pour la deuxième vague étalée sur 6 trimestres puis 120 pour la troisième vague étalée sur 3 trimestres seulement. A ce jour, les formations sont prévues le mercredi.

Les formations seront assurées en s'appuyant sur un matériel défini dans un cadre national. Une négociation est en bonne voie avec la Région pour les dotations en matériel sur la base d'un cahier des charges incluant les systèmes de la formation.

Monsieur le Recteur indique que ce dispositif peut être ajusté.

**Le SNES** reprend la parole pour revenir sur le fond que constitue la réforme en elle-même. Monsieur le Recteur doit mesurer l'importance du malaise et de la colère de la profession et le faire remonter au ministère.

Bernard Duffourg, secrétaire académique, souligne en tant que responsable syndical avec déjà quelques années d'expérience, n'avoir jamais vu un pan entier de la « profession » dans un tel état de colère et de malaise. Il s'étonne de certaines pressions qui sont inadmissibles pour inciter à « changer de métier ». Il veut aussi que certains chefs d'établissement soient rappelés à la règle pour les mesures de cartes scolaires, afin de mettre fin à des spéculations ou rumeurs qui gangrènent le climat de ces établissements. C'est urgent car les discussions sur la répartition des DGH commencent dans les prochains jours. Il souligne que politiquement il y a d'autres pistes pour valoriser ces filières, comme par exemple des poursuites d'études mieux garanties dans les IUT, originellement mis en place pour cela, pour les élèves de ces filières.

Le SNES réaffirme aussi avec fermeté un principe sur la question de la formation quand elle aura lieu : **cette formation lourde doit se faire sur le temps de travail**. L'idée que l'on utilisera le potentiel de TZR pour le remplacement ne peut suffire. J. Illes demande si pour être assuré de ne pas faire la formation en plus de son temps de travail, il faut absolument que les personnels demandent à travailler tout le mercredi matin, le chef d'établissement étant au courant de son absence régulière ? La réaction des membres de la réunion montre que cette question reste très sensible ! Nous renouvelons notre demande d'une décharge de service hebdomadaire de 3 H au minimum.

**La réponse de M. le Recteur** est qu'il faut voir au coup par coup en fonction du potentiel local. Cela sera étudié par les services.

M. le Recteur paraissant conscient de bien des difficultés nous propose une nouvelle rencontre dans le cours du mois de Mars pour refaire le point.